



Revue de presse

-

AVRIL 2017

Le 7 avril

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Place du Dr-Villard, le marronnier bi-centenaire a été abattu



Marie-Jeannine Baroux regrette l'abattage de cet arbre planté par son arrière-grand-père. Photo Daniel DE SIMONE

Dans le cadre de la future requalification de la place du Docteur-Villard, la municipalité a fait procéder à l'abattage du marronnier qui permettra d'élargir la place. C'est l'entreprise Luffoni qui a procédé, mercredi, à l'élagage puis à la découpe de l'arbre.

Des anciens nostalgiques

Jusqu'à-là rien d'exceptionnel si ce n'est que ce marronnier, deux fois centenaire, était pour tous les anciens, la fierté de ce quartier appelé autrefois place de la Bascule. Aux dires de Marie-Jeannine Baroux : « Cet arbre a été planté par Pierre Cros, mon arrière-grand-père. Ce vieil arbre touffu, refuge de nombreux

“ Nous avons passé notre jeunesse sous cet arbre ”

Marie-Jeannine Baroux

oiseaux, servait également pour l'attache des vaches mais aussi des chevaux qui attendaient là le passage du maréchal-ferrant de l'époque, Claudius Mazet. Il apportait ombre et fraîcheur pendant les fortes chaleurs d'été. Avec Jean-Petit, nous avons passé notre jeunesse sous cet arbre ». Aussi, c'est avec émotion et nostalgie qu'ils ont posé une dernière fois auprès de leur arbre.

Le 10 avril

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Record avec 1 431 participants pour la 10^e édition de la Course nature marcellinoise

Dimanche matin, pour fêter la 10^e édition de la Course nature marcellinoise, les organisateurs ont innové en proposant un trail de 20 km. 213 coureurs ont pris le départ de cette course sélective (dénivelé de 550 m) qui a fait souffrir plus d'un concurrent.

Les autres courses se sont enchaînées dans une ambiance des plus conviviale. Pour tous, l'objectif était de prendre du plaisir à courir dans les sous-bois et les sentiers communaux. L'organisation sans faille de cette course, avec la présence de 142 bénévoles positionnés aux quatre coins de la commune, fut saluée par les coureurs à l'arrivée. Avec 1 431 participants toutes catégories confondues (trail, 14 km, 6 km, parcours enfants, marches), cette manifestation sportive d'envergure fut à l'évidence un véritable succès.

WEB Retrouvez plus de photos sur leprogres.fr



Au départ, 445 coureurs prêts pour les 14 km. Photo Daniel DE SIMONE

Le 16 avril

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ VIE SCOLAIRE

La future génération de jardiniers est à pied d'œuvre



■ Des jeunes jardiniers en pleine action avec Michèle Royet (gilet fluo).

Photo Daniel DE SIMONE

Vendredi après-midi, dans le cadre des TAP (temps d'activités périscolaires) deux groupes de douze élèves de CP (cours préparatoire) de Saint-Marcellin sont venus travailler sur les parcelles qui leur ont été réservées par les responsables des jardins de l'Assen (Association de sauvegarde de l'environnement et de la nature). Accompagnés par les intervenants, les enfants ont pu découvrir cette ma-

le sol et à semer radis et salades, et à en repiquer grâce à la gentillesse de Raphaël Mialon (le président des jardins) qui avait également préparé quelques plants de salades et des pommes de terre.

Bien conseillés par les jardiniers de l'Assen, les enfants ont visiblement apprécié cette activité en pleine nature.

D'ici quelques semaines, ils pourront voir le fruit de leur travail et récolter

LOIRE SAVOIR-FAIRE

Qui fabriquera la meilleure baguette



■ Les participants de l'édition 2016 avec le lauréat au premier plan à gauche : Fabien Dru, boulanger à Saint-Marcellin-en-Forez. Photo Celik EF

Tous les artisans boulangers de la Loire sont invités à participer à ce prix qui aura lieu le 11 mai, à Saint-Étienne.

Une croûte bien dorée et craquante, une mie alvéolée et une saveur authentique. On n'en demande pas plus à la baguette qui est le pain le plus vendu en France. Chaque année, ce sont plus de 6 milliards de baguettes qui sortent des fournils ! La Maison de la boulangerie Loire

Rhône, en partenariat avec notre journal, organise la 4^e édition du concours de la meilleure baguette de tradition française.

Une fabrication traditionnelle

Il s'agit d'élire la meilleure baguette du département, réalisée par des artisans boulangers. Le pain doit être fabriqué selon des procédés artisanaux traditionnels. Cette baguette vendue quotidiennement dans l'entreprise du concourant sera dégustée par un jury réunissant professionnels et per-

sonnalités. Les candidats devront déposer leurs baguettes le 11 mai, entre 9 h 30 et 13 heures, à l'hôtel de ville de Saint-Étienne. Chaque candidat devra fournir une fiche explicative sur la fabrication de sa production et citer les ingrédients utilisés. Aucun traitement de surgélation et aucun additif ne seront tolérés. Les baguettes seront accompagnées d'une enveloppe blanche fermée sans identification extérieure, dans laquelle le boulanger aura consigné nom, prénom, adresse et numéro de

téléphone portable. Les b... devront mesurer entre 45 et peser entre 250 et 280 gram... Le jury attribuera des notes mais aussi à la cuisson, la mie, l'aspect...

PRATIQUE Conditions du concours : les candidats doivent se faire connaître par courrier avant le 2 mai, le cac Poste faisant foi, auprès de La Maison de la boulangerie, Les Jardins d'entrepreneur, 213, rue de Gerland, Bât. E, 69000 Saint-Étienne. Joindre un chèque de caution de

Le 23 avril

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ MARIAGE

Félicitations à Charlène et Guillaume

Samedi à 15 heures, devant une belle assistance, réunissant parents et amis, Éric Lardon, premier magistrat, a officié dans la salle des mariages, pour unir les destinées de Guillaume Despreaux, militaire, né à Alençon (Orne) le 6 avril 1991, et Charlène Tritten, équipière polyvalente, née à Saint-Priest-en-Jarez le 10 octobre 1992. Après lecture des articles du Code civil, les jeunes mariés ont signé l'acte de mariage devant leurs témoins, Laurine Tissot, Jonathan Despreaux, Gaëlle Magnet et Eddy Tritten.



■ Photo Daniel DE SIMONE

ST-MARCELLIN-EN-FOREZ

Une vidéo conférence sur le village avec des images d'antan



■ Une soirée organisée par le Patrimoine vivant, présidée par Chantal Mandon (à gauche au 1^{er} rang). Photo Daniel DE SIMONE

Vendredi soir, salle Aristide-Briand, une soixantaine de personnes est venue assister à la vidéoconférence organisée par l'association Patrimoine vivant. À partir de vieilles cartes postales et de très nombreuses photos anciennes datant de 1900 à 1960 (125 au total), cette projection sur le village d'antan a permis des échanges animés et parfois nostalgiques. Les nouveaux Marcellinois ont pu avoir une vision plus précise du village d'autrefois et les plus anciens se remémorer des souvenirs d'une époque révolue. Les vieilles ruelles, les monuments, les écoles, les associations, les commerces, la vigne, l'agriculture, ont été décortiqués lors de la projection. Le public présent a visiblement pris du plaisir à participer à cette soirée. Cette excellente initiative trouvera son prolongement vendredi 16 juin avec une vidéo conférence sur la batellerie de Saint-Just.

RENSEIGNEMENTS Association Patrimoine vivant, tél. 04.77.52.84.76.

Le 30 avril

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Les U13 filles du basket en quarts de finale du championnat de la Loire



■ Les U13 F du basket avec l'entraîneur Alban Chazalet (à gauche). Photo Daniel DE SIMONE

Les U13 féminines entraînées par Christelle Nicolas et coachées par Alban Chazalet effectuent une magnifique saison. Évoluant en division 3, nos jeunes basketteuses ont gagné tous leurs matchs de championnat (10 matchs sans défaite) depuis le début de la saison. Une première place qui leur ouvre les portes des quarts de finale du championnat de la Loire. Issue d'une entente avec le club de Sury, les filles ont rapidement trouvé leur marque avec en prime une réelle complicité sur et en dehors du terrain. Le travail des entraîneurs porte ses fruits et rejillit à l'évidence sur ce sympathique groupe qui aura à cœur de porter haut les couleurs du club lors de ce quart de finale qui se déroulera sur terrain neutre le samedi 6 mai à 14 heures à Marlhes contre l'équipe de Montaud. Les supporters sont attendus nombreux pour encourager leur équipe.

CONTACT Saint-Marcellin basket club, Tél. 06.76.37.68.99.

Le 6 avril

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

THÉÂTRE. Les résidents de l'Éphod des Bleuets auront le plaisir de recevoir la compagnie marcellinoise Les parents vrillent pour une représentation de *L'île aux naufrages*, mise en scène par Gerold Casotto, dimanche 9 avril à 15 h 30. Suite à un crash aérien, une galerie de personnages décalés se retrouve perdue sur une île déserte paradisiaque. En suivant l'histoire de leur survie, ils vont des travers de l'être humain. ■

COURSE NATURE MARCELLINOISE. La 10^e édition de la course nature marcellinoise a lieu dimanche 9 avril. Cette manifestation sportive maintenant répétée propose cette année un nouveau circuit de trail de 20 km. De 8 à 10 heures : marche nature à allure libre ; trois circuits de 6, 10 et 13 km sont proposés au départ de la salle des fêtes Bernard-Rouby. À 9 heures, départ du trail marcellinois de 20 km. À 9 h 30, départ de la Marcellinoise de 14 km, suivie à 9 h 45 de la petite marcellinoise (6 km). À 11 heures : parcours enfants et remise des récompenses à 11 h 30. Renseignements et inscriptions au 04.77.52.94.29 ou au 04.77.52.84.11, ou à l'adresse tomarcellinoise@free.fr. Plus de renseignements sur les sites : tomarcellinoise.e-monsite.com ou logi-cour-se.fr. ■

COMPOSTAGE. L'Assen (association pour la sauvegarde de la nature et de l'environnement) organise une visite gratuite du site de compostage partagé des Vochères jeudi 6 avril de 14 à 18 heures. Renseignements au 06.70.03.33.97. ■

Un marronnier bicentenaire abattu



Une page d'histoire s'est tournée mardi 28 mars à Saint-Marcellin lorsque le marronnier de la place du Docteur Villard a été coupé. D'après le témoignage de Marie-Jeanne Baroux (*en photo ci-contre avec son neveu Charles*), cet arbre majestueux avait été planté par son arrière-grand-père, Pierre Cros, dans son enfance. Le marronnier a orné la place anciennement nommée « place de la bascule » durant 200 ans. Quatre générations de la famille Cros ont pu admirer ce bel arbre luxuriant, refuge de nombreux oiseaux. Il apparaît même sur une ancienne carte postale en noir et blanc du village. Marie-Jeanne Baroux l'évoque avec nostalgie : « L'ombre et le parfum de ses fleurs étaient appréciés de tous ». Elle rappelle aussi que le tronc de l'arbre a porté la marque d'une chaîne posée en 1933 par le maréchal-ferrant Claudius Mazet, installé sur la place. Cette attache a servi pour les vaches et les chevaux attendant d'être ferrés et est restée en place jusqu'en 1977, date de fermeture de la forge. Ce n'est pas sans une certaine tristesse que Marie-Jeanne Baroux a vu disparaître le marronnier coupé par l'horticulteur Georges Lafond à la demande de la municipalité (l'arbre, creux, penchait dangereusement vers la chaussée) : « Il était pour nous tous la fierté de notre quartier. Notre jeunesse, à monsieur Petit Jean, aux enfants du quartier et à moi-même s'est passée sous cet arbre. » ■

Le 13 avril

FOREZ SUD PRATIQUE

CORRESPONDANTS

ROBERT FURNON, Bureau et Sury-le-Comtal, 06.80.22.23.03, weksap@orange.fr, 04.03.00.23.67
CAROLINE BOUQUET, Saint-Marcellin-en-Forez, 04.99.58.23.89, bouquetcaroline@free.fr
JEAN-PIERRE CHOMARAT, Saint-Cyprien, 06.24.40.84.21, jpchomari@orange.fr

URGENCES

POMPIERS : 18
GÉNÉRALISTE : 17
MÉDECIN DE GARDE ET SAMU : 15
PHARMACIE DE GARDE : 3615

UTILITÉ

BIBLIOTHÈQUES-MÉDIATHÈQUES
Saint-Just-Saint-Rambert, Médiathèque Loire Forez, 1 place Jean-Caplain (04.77.10.13.60). Ouverture les mardi, jeudi et vendredi de 15 à 18 heures, le mercredi de 10 à 13 heures et de 14 à 18 heures et le samedi de 10 à 13 heures et de 14 à 17 heures. Médiathèque de Saint-Cyprien, 15 rue du Centre (04.77.52.84.11). Ouverture le mardi de 10 à 13 heures et de 14 à 18 heures et le samedi de 10 à 13 heures et de 14 à 17 heures. Médiathèque de Saint-Marcellin-en-Forez, 5 rue du Père (04.77.52.84.11). Ouverture le mercredi de 10 à 13 heures et de 14 à 18 heures, le samedi de 10 à 13 heures et de 14 à 17 heures ; le dimanche de 10 h 15 à 11 h 30. Ouverture toute l'année, vacances scolaires comprises.

VIE RELIGIEUSE

Paroisse Saint-François-en-Forez. Semaine sainte, Jeudi saint, 13 avril, à 16 heures à la Maison de retraite de la Loire (Saint-Just-Saint-Rambert), à 19 heures à Andrézieux et à Chamblay. Vendredi saint, 14 avril, chemin de croix à 15 heures à Saint-Rambert, office de la Passion à 19 heures à Saint-Just et Saint-Marcellin-en-Forez. Veillée pascale, samedi 15 avril à 21 heures à Andrézieux, Saint-Just et Sury-le-Comtal. Pâques dimanche 16 avril à 9 heures à Bonson, à 9 h 30 à la Maison de retraite de la Loire (Saint-Just-Saint-Rambert), à 10 heures à Saint-Cyprien et à 10 h 30 à Saint-Rambert. Messes en semaine : mardi 18 avril à 8 h 45 à Andrézieux. Mercredi 19 avril à 9 heures à Sury-le-Comtal. Paroisse Saint-Joseph-des-Bords-de-Loire. Vendredi saint, 14 avril à 15 heures à Crainvilleux (chemin de croix). ■

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

THÉÂTRE. L'association Le Père Noël du lundi propose une soirée théâtrale samedi 11 avril à 20 h 30 à la salle des fêtes Bernard-Rouby. La troupe Panomnie présente une comédie de Jean-Pierre Martini, *Café des sports*. À la fin de la soirée, les spectateurs pourront participer à une tombola par tirage au sort, avec les tickets d'entrée, et gagner des places de match offertes par l'ASSE. Tarif : 7 €. Renseignements au 06.07.66.07.61. ■

PÉDIBUS. La mise en place d'un pédibus sur la commune est à l'étude. Les familles sont invitées à répondre au questionnaire publié sur le site Internet de la ville concernant les déplacements domicile-

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ : UNE COURSE AU TOP

SUCCÈS

La 10^e édition de la Course nature Marcellinoise (CNM) organisée dimanche 9 avril, a rencontré un véritable succès. 959 personnes ont pris part aux différentes courses proposées. Le trail de 20 kilomètres (départ en photo ci-contre) a trouvé son public avec 213 inscrits. Une nouvelle épreuve remportée par Guillaume Lacossagne en 1h20'19". PHOTOS CAROLINE BOUQUET



PODIUM

Thomas Grant (*au centre*) a remporté le 6 km en 19'41". Yohan Eyraud (*à droite*) a fini deuxième en 19'43", suivi de Robin Faricier (*à gauche*) troisième en 20'16".



DU CÔTÉ DE LA RANDONNÉE

Les marcheurs ont été, eux aussi, très nombreux à parcourir les trois circuits proposés. D'autant que le plus court, de 6 kilomètres, avait été pensé pour être accessible aux poussettes. Les nombreux bénévoles et membres de l'association CNM ont su réconforter tous les participants avec un sourire, des encas et des boissons.

70 ANS LES SÉPARENT

Ci-dessus, le patriarche des coureurs, Pierre Gagne (né en 1931), entouré de deux des plus jeunes participants de la Petite Marcellinoise (course de 6 km) : Elliott Robert et Amélie Mascaro (nés en 2001). Mélanie De Simone, adjointe déléguée à l'enfance et à la jeunesse, a donné le départ de la boucle de 850 mètres réservée aux enfants nés entre 2006 et 2010 (ci-dessous).

PREMIER

Guillaume Debraucker a remporté la Marcellinoise (14 km), sous le soleil de Saint-Marcellin-en-Forez.



Le 20 avril

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Retrouvez le village d'antan



CONFÉRENCE. L'association Saint-Marcellin patrimoine vivant propose une projection de photos sur le thème Notre village d'antan vendredi 21 avril.

Le 27 avril

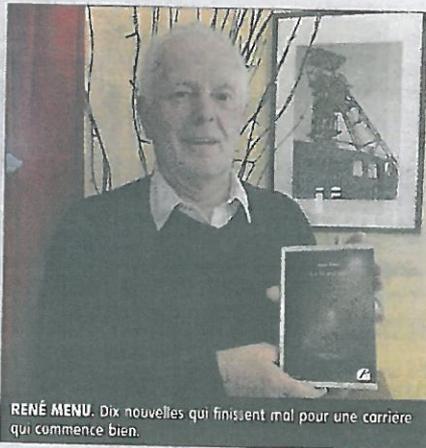
SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Ça va mal finir avec René Menu...

René Menu, conducteur SNCF à la retraite, habite Saint-Marcellin depuis 35 ans. Il a publié fin 2016 un recueil de dix nouvelles compilées dans un livre intitulé « Ça va mal finir ». Basée sur les deboires qui ponctuent l'existence de tout un chacun, cette publication délicieusement cynique est le fruit d'une imagination nourrie. L'auteur s'est inspiré d'événements contemporains. Rencontre.

■ **Comment vous est venue l'idée d'écrire ?** Par hasard. J'ai toujours aimé raconter des histoires et mettre en scène des personnages. Je ne suis pas un grand lecteur contrairement à ma femme. Je lis surtout des romans historiques ou des livres techniques notamment sur la Seconde Guerre mondiale avec une passion plus particulière pour les sous-marins. Une des nouvelles de mon recueil est d'ailleurs consacrée à ce sujet.

L'écriture n'est pas quelque chose d'exceptionnel. Il faut avoir l'envie et s'y accrocher, c'est tout. Je prends en note des idées et mes souvenirs d'enfance à Saint-Bonnet-le-Château. À la retraite, j'ai arrêté le vélo et je me suis lancé dans l'écriture d'un



RENÉ MENU. Dix nouvelles qui finissent mal pour une carrière qui commence bien.

premier roman. Je l'ai naïvement envoyé aux grandes maisons d'édition. Il a été refusé. Sans me décourager, j'ai alors décidé d'écrire de petites histoires.

■ **Parlez-nous de votre livre ?** C'est un recueil de dix nouvelles. Elles n'ont aucun rapport les unes

avec les autres. En revanche, j'ai choisi de toutes les situer dans les années 60, l'époque de ma jeunesse, sauf une qui est futuriste. Je me suis inspiré de gens simples que j'ai connus pour créer les personnages et de lieux que j'ai fréquentés. Je parle du quotidien et des accidents

de la vie. Mes histoires finissent toujours mal : crise cardiaque, fait de guerre, meurtre, amputation... C'est pourquoi l'éditeur a proposé le titre « Ça va mal finir » pour le livre. Chaque nouvelle est illustrée d'une petite vignette. J'ai réalisé moi-même ces croquis. Je suis peintre amateur mais je n'expose pas. C'est seulement un plaisir personnel.

■ **Quels sont vos projets ?** Pour l'instant je suis « sec ». Je n'ai plus d'inspiration. Mais il me reste encore trente nouvelles déjà écrites. Je n'ai pas abandonné non plus l'idée de mon roman. Je le réécris sans cesse. J'apprends tous les jours dans le domaine de l'écriture et aussi sur le fonctionnement de l'édition. En fait cela prend du temps et il faut donner beaucoup de soi pour se faire connaître en tant qu'auteur. ■

À LIRE

Pratique. *Ça va mal finir*, de René Menu, aux Éditions du Panthéon, est disponible en version papier et en version numérique sur les plateformes multimédias d'Internet. On peut aussi contacter l'auteur au 04.77.52.96.30.

DON DU SANG. Une collecte de sang est organisée jeudi 27 avril de 15 à 19 heures à la salle des fêtes Bernard-Rouby. Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans, ne faisant pas l'objet d'une mesure de protection légale (tutelle...) et reconnue apte à l'issue de l'entretien prédon, peut donner son sang. ■